Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 16/10/2026 - 40735 - 2015 B 02379 - 539 642 272 - KONTYNUER

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
À L'ORIGINAL

DGFiP N° 2033-A-SD 2026

cerfa

N° 15948 * 08

Formulaire obligatoire (article 302 septies A du Code général des impôts)

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

1. BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise | KONTYNUER - SIREN : 539642272 | Néant ☐

Durée de l'exercice en nombre de mois | 12 | Durée de l'exercice précédent | 12 |

Exercice N clos le | 31/12/2025 |

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	010		012		
	Immobilisations incorporelles - Autres	014	70 000	016	70 000	
	Immobilisations corporelles	028	71 474	030	15 953	55 521
	Immobilisations financières (1)	040	1 152 504	042		1 152 504
	TOTAL I (5)	044	1 293 978	048	85 953	1 208 025
ACTIF CIRCULANT	Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
	Stocks marchandises	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) clients et comptes rattachés	068		070		
	Créances autres (3)	072	176 065	074		176 065
	Charges constatées d'avance	092	12 118	094		12 118
	Valeurs mobilières de placement	080	4 650 974	082	2 383	4 648 591
	Disponibilités	084	117 716	086		117 716
	TOTAL II	096	4 956 873	098	2 383	4 954 489
	TOTAL GENERAL (I + II)	110	6 250 851	112	88 337	6 162 514

PASSIF

				Exercice N NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		120	2 997 801
	Ecarts de réévaluation		124	
	Réserve légale		126	70 280
	Réserves réglementées		130	
	Autres réserves (dt réserve relative à l'achat d'oeuvres...	131	132	411 249
	Report à nouveau		134	
	Résultat de l'exercice		136	2 570 033
	Subventions d'investissement		137	
	Provisions réglementées		140	
	TOTAL I		142	6 049 363
Provisions pour risques et charges	TOTAL II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés		166	4 307
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)	169	172	104 413
	Comptes courants d'associés		173	4 431
	Autres dettes		175	
	Produits constatés d'avance		174	
	TOTAL III		176	113 151
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		180	6 162 514

REMOIS							
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	1 216 725
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	115 100		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	4 701 500

2. COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD **2026**
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise KONTYNUER - SIREN : 539642272						☐
A - RÉSULTAT COMPTABLE						N clos le 31/12/2025
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	209		210		
Production vendue biens		215		214		
Production vendue services		217		218		219 000
Production stockée				222		
Production immobilisée				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230		216 501
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232		435 501
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234		
Variation de stock (marchandises)				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240		
Autres charges externes	dont crédit-bail mobilier		immobilier		242	320 186
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)	243	426	244		13 932
Rémunérations du personnel				250		145 240
Cotisations sociales	dont cotisation personnelle de l'exploitant	380	38 035	252		38 035
Dotations aux amortissements	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI	255		254		3 228
Dotations aux dépréciations				256		
Autres charges	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger	259		262		8 341
	Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles	260				
			Total des charges d'exploitation (II)	264		528 961
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270		-93 460
Produits financiers		(III)		280		4 802 912
Produits exceptionnels		(IV)		290		
Charges financières		(V)		294		2 035 006
Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	(VI)	347	300		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348			
Impôts sur les bénéfices		(VII)		306		104 413
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310		2 570 033
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1 le déficit comptable col.2	312	2 570 033	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles	316				
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles	318				
	Provisions non déductibles	322				
	Impôts et taxes non déductibles	324	74 413			
	Divers dt intérêts excédentaires 247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC 248	330	657 297		
	Fraction des loyers dans le cadre d'un crédit bail immobilier	(Part de loyers de réintégration) 249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelle 986	Zone franche urbaine 987		342		
	France Ruralités Revitalisation (FRR) 181	Jeune entreprise innovante 989				
	Zone restruct. défense 127	Zone revitalisation rurales 138				
	Bassins d'emploi à redynamiser 991	Investissements et souscriptions outre-mer 344				
	ZFANG 44 quaterdecies 345	Zone de développement prioritaire 993				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD 992					
	Dont divers — Créance report en arrière du déficit	346		350		2 906 704
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641				
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	395 039	354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)		356				
Déficits antérieurs reportables 80 387				360		80 387
Résultat fiscal après imputation des déficits	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	314 652	372		

3. IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise KONTYNUER - SIREN : 539642272 — Néant ☐

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ			Valeur brute des immoBILISATIONS en début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	0	402	0	404	0	406	0		0
	Autres	410	70 000	412	0	414	0	416	70 000		0
Terrains		420	0	422	0	424	0	426	0		0
Constructions		430	0	432	0	434	0	436	0		0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		440	0	442	0	444	0	446	0		0
Installations générales, aménagements divers		450	0	452	0	454	0	456	0		0
Matériel de transport		460	58 845	462	63 551	464	60 402	466	61 994		0
Autres immobilisations corporelles		470	8 711	472	770	474	0	476	9 481		0
Immobilisations financières		480	2 025 100	482	1 152 404	484	2 025 000	486	1 152 504		0
TOTAL		490	2 162 656	492	1 216 725	494	2 085 402	496	1 293 978		0

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial	495	0	497	0	498	0	499	0
Autres immobilisations incorporelles	500	70 000	502	0	504	0	506	70 000
Terrains	510	0	512	0	514	0	516	0
Constructions	520	0	522	0	524	0	526	0
Installations techniques, matériel et outillage industriel	530	0	532	0	534	0	536	0
Installations générales, aménagements divers	540	0	542	0	544	0	546	0
Matériel de transport	550	56 523	552	2 899	554	52 065	556	7 356
Autres immobilisations corporelles	560	8 268	562	329	564	0	566	8 597
TOTAL	570	134 791	572	3 228	574	52 065	576	85 953

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS et 12,8% pour les entreprises à l'IR

Nature des immobilisations cédées 1 virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé

1 Matériel de transport (MERCEDES GLC 220D DX-819-ZM)
2 Matériel de transport (MERCEDES GLC 220D - AMORT NON DED)
3 Matériel de transport (RENAULT MASTER FOUR FV-746-V)
4 Marque
5 Titres de participation 3AS RACING

	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values : Court terme	Long terme : 19%	Long terme : 15% ou 12,8%	Long terme : 0%
1	18 300	18 300	0	0	0	0	0	0
2	33 600	33 600	0	4 000	4 000	0	0	0
3	8 502	165	8 337	12 500	4 163	0	0	0
4	0	0	0	200 000	0	0	200 000	0
5	2 025 000	0	0	4 485 000	0	0	0	2 460 000
TOTAL	578 2 085 402	580 52 065	582 8 337	584 4 701 500	586 8 163	581 0	587 200 000	589 2 460 000
Plus-values taxables à 19%			579 0	Régularisations	590 0	583 0	594 0	595 0
TOTAL					596 8 163	585 0	597 200 000	599 2 460 000

DGFiP N° 2033-D-SD **2026**
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

4. RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Désignation de l'entreprise KONTYNUER - SIREN : 539642272 — Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS

		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	0	602	0	604	0	606	0
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	0	603	0	605	0	607	0
	Autres provisions réglementées	610	0	612	0	614	0	616	0
Provisions pour risques et charges		620	0	622	0	624	0	626	0
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	0	632	0	634	0	636	0
	Sur stocks et en cours	640	0	642	0	644	0	646	0
	Sur comptes clients	650	0	652	0	654	0	656	0
	Autres provisions pour dépréciation	660	7 341	662	2 383	664	7 341	666	2 383
	TOTAL	680	7 341	682	2 383	684	7 341	686	2 383

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681	0	683	0
Autres immobilisations incorporelles	700	0	705	0
Terrains	710	0	715	0
Constructions	720	0	725	0
Installations techniques, matériel et outillage	730	0	735	0
Installations générales agencements aménagements divers	740	0	745	0
Matériel de transport	750	0	755	0
Autres immobilisations corporelles	760	0	765	0
TOTAL	770	0	775	0

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	0
2	Provision pour indemnités de départ à la retraite	0
3	Provision pour perte de change	0
	TOTAL à reporter 780	0

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	80 387
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	0
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	0
Déficits imputés	983	80 387
Déficits reportables	984	0
Déficits de l'exercice	860	0
Total des déficits restant à reporter	870	0

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	1 964	381	1 964
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	0		
Montant de la TVA collectée				374	43 800
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	56 483
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	0
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	0
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	0

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690	0
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691	0
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692 0		
Revenu brut social (si le montant est positif)		693	0

5. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Désignation de l'entreprise : KONTYNUER - SIREN : 539642272			Néant ☐
Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025		Données en nombre de mois : 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :		376	0
	Dont apprentis	657	0
	Dont handicapés	651	0
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	0
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	219 000
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	0
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	0
TOTAL 1		106	219 000
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	1
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	0
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		113	0
Variation positive des stocks		111	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	0
TOTAL 2		144	1
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	6 356
Variation négative des stocks		145	0
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	305 225
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	8 605
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	0
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	4
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	0
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		150	0
TOTAL 3		152	320 190
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée Total 1 + Total 2 - Total 3		137	-101 189
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	-101 189

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-etablissement au sens de la CVAE			020	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)			022	219 000
Effectifs au sens de la CVAE			023	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	0
Période de référence	024	01/01/2025	160	31/12/2025
Date de cessation			186	

Annexe

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.
L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **6 162 514,38 €**.
Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **2 570 033,08 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.
Cas des disponibilités en devise :
Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Subventions

Inscription proratisée :
La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que

l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Frais d'augmentation du capital

En application de la méthode de référence (ANC 2018-01), les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **KONTYNUER** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	70 000			70 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	67 556	64 321	60 402	71 474
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	2 025 100			600 112
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés		552 392		552 392
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	**2 162 656**	**616 713**	**60 402**	**1 293 978**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences			70 000			70 000
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles			64 791	3 228	52 065	15 953
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			**134 791**	**3 228**	**52 065**	**85 953**

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	60 965	60 965		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	115 100	115 100		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	12 118	12 118		
TOTAL	**188 183**	**188 183**		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	12 118	
TOTAL	**12 118**	

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	2 997 801	
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	2 997 801	

Variation des capitaux propres

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Distribution de dividendes	Augmentation de capital	Réduction de capital
Capital (dont versé...)	2 997 801				
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	56 372	13 908			
Autres réserves	260 981	150 268			
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur	-13 992	13 992			
Dividendes					
Résultat de l'exercice	278 168	-278 168			
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**3 579 330**	**-100 000**			

Rubriques	Résultat de l'exercice	Autre (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital (dont versé...)			2 997 801
Fonds fiduciaires			
Primes liées au capital social			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			70 280
Autres réserves			411 249
Capital souscrit non versé			
Report à nouveau créditeur			
Report à nouveau débiteur			
Dividendes			
Résultat de l'exercice	2 570 033		2 570 033
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	**2 570 033**		**6 049 363**

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non-utilisées	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL					

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 307			
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices	104 413			
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 431	4 431		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**113 151**	**4 431**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	4 431			

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Étranger	Total
Chiffre d'affaires	219 000		219 000
TOTAL	**219 000**		**219 000**

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	2 592	
TOTAL	**2 592**	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Opérations et engagements envers les organes d'administration de direction ou de surveillance

Rémunération au titre des fonctions

La direction a fait le choix de ne pas fournir l'information de la rémunération car cela reviendrait à indiquer la rémunération individuelle des dirigeants.

Opérations et engagements hors bilan

Engagements de crédit bail

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture	Prix d'achat résiduel
Terrain		
Constructions		
Installations techniques, matériel et outillages	6 915	
Autres		
TOTAL	**6 915**	

REÇU 10 SEP. 2026

KONTYNUER
Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 2 997 801 euros
Siège social : 6 rue du Docteur Bézian
33470 GUJAN-MESTRAS
RCS BORDEAUX 539 642 272

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30/06/2026

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

I. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 570 033 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice :	2 570 033 euros
- A la Réserve Légale :	128 502 euros
- Soit une somme distribuable s'élevant à :	2 441 531 euros
↳ Dividendes à l'associé unique :	299 000 euros
- Le solde s'élevant à :	2 142 531 euros

Affecté au poste « Autres Réserves »

* *Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende*

Le dividende est donc de 0,099… euros par part. Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

La société qui assure le paiement du dividende est tenue, lors du versement, de précompter les prélèvements sociaux (actuellement 18,6 %) calculé sur le montant brut des revenus distribués et d'opérer un prélèvement obligatoire (actuellement 12,8 %), calculé sur le montant brut des revenus distribués.

La société qui assure le paiement doit verser, à l'administration fiscale, les sommes retenues au plus tard le 15 du mois suivant le paiement.

L'associé a la possibilité, lors de l'établissement de sa déclaration de revenus, d'opter pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Il bénéficie dans ce dernier cas de l'abattement de 40 % pour les personnes physiques domiciliées en France.

F L

** Rappel des dividendes distribués*

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des précédents exercices ont été les suivantes :

	Revenus éligibles à l'abattement		**Revenus non éligibles à l'abattement**
Exercice Clos le	*Dividendes*	*Autres revenus distribués*	
31/12/2024	100 000 €	-	-
31/12/2023	-	-	-
31/12/2022	-	-	-

II. AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 570 033 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice : ..... 2 570 033 euros
- A la Réserve Légale : ..... 128 502 euros

- Soit une somme distribuable s'élevant à : ..... 2 441 531 euros

↳ Dividendes à l'associé unique : ..... 299 000 euros

- Le solde s'élevant à : ..... 2 142 531 euros

Affecté au poste « Autres Réserves »

** Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende*

Le dividende est donc de 0,099… euros par part. Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

La société qui assure le paiement du dividende est tenue, lors du versement, de précompter les prélèvements sociaux (actuellement 18,6 %) calculé sur le montant brut des revenus distribués et d'opérer un prélèvement obligatoire (actuellement 12,8 %), calculé sur le montant brut des revenus distribués.

La société qui assure le paiement doit verser, à l'administration fiscale, les sommes retenues au plus tard le 15 du mois suivant le paiement.

L'associé a la possibilité, lors de l'établissement de sa déclaration de revenus, d'opter pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Il bénéficie dans ce dernier cas de l'abattement de 40 % pour les personnes physiques domiciliées en France.

FL

** Rappel des dividendes distribués*

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des précédents exercices ont été les suivantes :

	Revenus éligibles à l'abattement		**Revenus non éligibles à l'abattement**
Exercice Clos le	*Dividendes*	*Autres revenus distribués*	
31/12/2024	100 000 €	-	-
31/12/2023	-	-	-
31/12/2022	-	-	-

Pour copie certifiée conforme
Le gérant

KONTYNUER
6 rue du Docteur Bézian
33470 GUJAN MESTRAS
Tél. : 09 73 60 54 80
Siret : 539 641 272 00022
TVA intra : FR29 539642272
SARL au Capital de 2 997 801 €

SAS JOEL PRUVOST

Société par Actions Simplifiée d'Expertise Comptable au capital de 45 000 euros
Inscrite au tableau de l'ordre de la région de Lille

BORDEREAU D'ACCOMPAGNEMENT

Destinataire

Nom : GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX.

Objet

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint :

- les comptes annuels de la Sarl Kontyner ..... pour l'exercice clos le 31/12/25.
- ainsi qu'un chèque de 44,14 ..... euros en règlement des frais.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Waziers,
Le 26/09/26.

Hadureau

Avenue du Rivage Gayant - BP 30081 WAZIERS
59502 DOUAI CEDEX